



Vers une mobilité durable en Ville de Genève

Le Conseil administratif de la Ville de Genève a décidé d'adhérer, en 1995, à la Charte européenne pour la durabilité, dite Charte d'Aalborg. En signant ce document, et en adhérant au Conseil International pour les Initiatives Ecologiques Locales (ICLEI), la Ville s'est engagée dans la direction d'un développement durable.

Pour la municipalité, il s'agit de concrétiser cet engagement notamment dans le domaine de la mobilité durable.

Avec plusieurs centaines de villes européennes, la Ville de Genève participe, du 16 au 22 septembre, à la "Semaine européenne de la mobilité". Sept journées thématiques organisées en collaboration avec de nombreux partenaires permettent de traiter du thème de la mobilité sous différentes perspectives: sécurité sur le chemin de l'école, la santé par le mouvement, les plans de mobilité d'entreprises, les transports en commun régionaux, les loisirs écomobiles, produits d'ici et d'ailleurs, espace-rue.

Si la volonté première reste d'initier un débat, de faire réfléchir à d'autres façons de se déplacer, cette semaine doit également permettre d'engager des démarches en profondeur, destinées à s'inscrire dans la durée.

La journée du mardi 20 septembre, consacrée à la mobilité liée aux déplacements professionnels et du domicile au travail, se concrétise par le présent forum sur les plans de mobilité d'entreprises et d'administrations : atelier consacré à la gestion de la mobilité dans les petites et moyennes entreprises, First Tuesday « mobilité et santé », et soirée ouverte au public avec table ronde « Comment agir au niveau local ? ». Les objectifs sont de faire connaître les plans de mobilité d'entreprises et leurs avantages, d'initier ou de renforcer des démarches visant à la mise en place un plan de mobilité, de favoriser les échanges d'expériences sur le sujet.

La Ville de Genève promeut les initiatives pour une mobilité durable et encourage les établissements, publics comme privés, importants générateurs de déplacements, à développer un plan de mobilité et à soutenir auprès de leurs employés les déplacements à pied, à vélo, en transports publics.

Suite à la mise en place de son propre plan de mobilité, la Ville de Genève souhaite faire connaître cette démarche et permettre aux responsables d'entreprises et aux administrations, de découvrir les avantages des plans de mobilité et de rencontrer les acteurs qui contribuent à leur développement.



Service de la mobilité
www.semaine-de-la-mobilite
mobilite@ville-ge.ch